

Dossier de presse – Rentrée académique 2022-2023

La HEP-VS : entre innovation et réalités du terrain

Voilà plus de 20 ans que la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) travaille à accompagner et soutenir le corps professoral valaisan, tout en façonnant l'école de demain. A l'heure de la nouvelle rentrée académique, en tant que jeune institution autonome, elle présente ses grands chantiers, dont ceux liés à son futur Campus, à la santé au travail de son personnel (projet « Ecole en action »), ou encore au développement d'un modèle innovant de formation à l'enseignement primaire, son projet « de stage longue durée (Langzeitpraktikum) ».

Deux sites, deux langues, une école : la HEP-VS décline son originalité dans l'univers des hautes écoles pédagogiques depuis plus de 20 ans. L'institution valaisanne amorce en effet sa 22ème rentrée académique. Fraîchement autonome puisqu'elle est accréditée depuis décembre 2021, elle poursuit à l'interne son développement structurel avec des axes stratégiques bien définis. Tout en misant sur l'innovation et la créativité pour répondre aux défis de l'école de demain, elle reste à l'écoute des besoins du terrain en tant que partenaire de proximité privilégié des établissements scolaires et des enseignant·es valaisans.

Les chiffres clefs de la rentrée

Avec près de 200 étudiant·es nouvellement inscrit·es et de 380 autres en cours de formation, la HEP-VS démontre encore cette année, et cela pour ses deux sites, sa grande attractivité. L'institution étoffe toujours plus son offre en formations continue et complémentaire : 323 (Brigue : 120 / St-Maurice : 203) formations sont proposées au personnel enseignant pour l'année 2022-2023 (cours en établissement compris, sur Brigue et St-Maurice). Plus de 7'546 (Brigue : 2'862 / St-Maurice : 4'684) enseignant·es ont pris part à ces cours en 2021-2022.

Les points forts 2022-2023

Afin de garantir durablement la qualité de ses missions et de ses activités, et pour répondre au mieux à son essor, la HEP-VS s'active à répondre aux quatre conditions fixées par le Conseil suisse d'accréditation (CSA) : l'amélioration de ses infrastructures, la transparence des procédures d'admission, l'élaboration d'une stratégie de développement durable et l'évaluation de son domaine Recherche & Développement. Les différentes équipes mandatées sont déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois pour répondre à ces conditions dans les délais, soit avant le mois de juin 2024.

Pour l'année académique 2022-2023, trois grands dossiers en particulier occuperont la direction et l'ensemble du personnel de la HEP-VS :

1. La santé et le bien-être au travail et en études

La HEP-VS en tant que jeune institution indépendante a participé, entre 2021 et 2022, au projet « Ecole en action » afin de prendre le pouls de la santé au travail de son personnel et s'assurer que ce dernier traverse dans de bonnes conditions cette période de transformation.

Ce projet national, porté par Promotion Santé Suisse (PSS), est mis en œuvre en Valais par la HEP-VS grâce à des collaboratrices spécifiquement formées et accréditées par PSS et RADIX (Fondation suisse pour la santé).

Son objectif est de dresser un bilan objectif de la santé et du bien-être au travail du personnel d'une entreprise ou d'une institution, et d'identifier ses attentes, en s'appuyant sur une démarche et des outils scientifiques, éprouvés dans la pratique. Séduite et convaincue par la démarche, la direction de la HEP-VS a trouvé pertinent de mettre en œuvre « Ecole en action » au sein même de l'institution.

Ce projet a permis à la HEP-VS de mettre en évidence le fort attachement émotionnel des collaboratrices et collaborateurs à la HEP-VS, ainsi que l'importance des facteurs sociaux et relationnels au sein de son personnel, incarnés par des valeurs comme le respect, l'entraide, le partage, et la bienveillance. Ces liens constituent de véritables points d'ancrages agissant comme une ressource pour faire face aux défis et écueils. Ce projet a aussi permis de mettre en lumière le besoin urgent de penser l'organisation du travail et d'établir des priorités claires avec un plan d'action au sein de l'institution par rapport à ce point. Afin de mettre en œuvre de manière coordonnée et réfléchie les propositions de mesures découlant du projet, un poste de délégué·e à la santé et au bien-être a été récemment mis au concours.

Grâce à ce projet, la direction a réalisé l'importance d'une telle démarche et souhaite à présent y intégrer les étudiant·es afin de comprendre quelles sont leurs ressources et leurs contraintes pour, à terme, apporter les aménagements nécessaires et garantir ainsi la santé et le bien-être de ces derniers.

Aujourd'hui, « Ecole en action » est une prestation que propose la HEP-VS et qui est à disposition de tout établissement scolaire, tous niveaux confondus. (<https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/lecole-en-action/>)

2. Organisation du travail : directives RH

Pour répondre aux conditions d'un établissement autonome de droit public, la HEP-VS doit mettre en place les directives et règlements qui découlent des ordonnances sur le statut et sur le traitement du personnel. Sur la base d'une cartographie des directives établie par les Ressources Humaines, une commission consultative composée des représentant·es du partenaire sociale (FMEP) et des membres de la direction de la HEP-VS va plancher sur les projets de plus de 11 directives.

3. « Campus HEP-VS 2030 »

La question de l'amélioration des infrastructures figure parmi les conditions fixées par le Conseil suisse d'accréditation (CSA). La direction a décidé d'y travailler concrètement en 2022-2023 par la constitution d'un groupe de travail. Ce groupe sera chargé d'établir une esquisse de concept « Campus HEP-VS 2030 » qui formulera les besoins et les principes généraux du développement des infrastructures à la HEP-VS. Il s'appuiera pour ce faire sur les réflexions proposées par la conférence des déléguées et délégués des corps constitués (CDCC), ainsi que sur le rapport réalisé suite à une enquête interne. Ces éléments pourront être pris en compte déjà dans l'amélioration des locaux actuels, autant sur Brig et que sur St-Maurice.

Un modèle de formation innovant : le projet de stage longue durée ou Langzeitpraktikum

La HEP-VS a développé un modèle de formation innovant qui permet de prendre en compte la réalité du terrain et de réduire le problème de la pénurie d'enseignant·e en assurant de manière durable la qualité du système scolaire. Le Langzeitpraktikum permet aux étudiant·es d'être "enseignant·es en formation" durant leur 5^{ème} et 6^{ème} semestre de formation. Accompagnés de leurs formateurs sur le terrain - des enseignant·es de l'école partenaire -, elles et ils dispensent les cours durant une année scolaire complète. Ce programme unique permet de préparer de manière optimale les étudiant·es au métier d'enseignant·es en associant étroitement théorie et pratique dans leur formation. Il apporte également ainsi directement des forces vives au corps professoral valaisan.

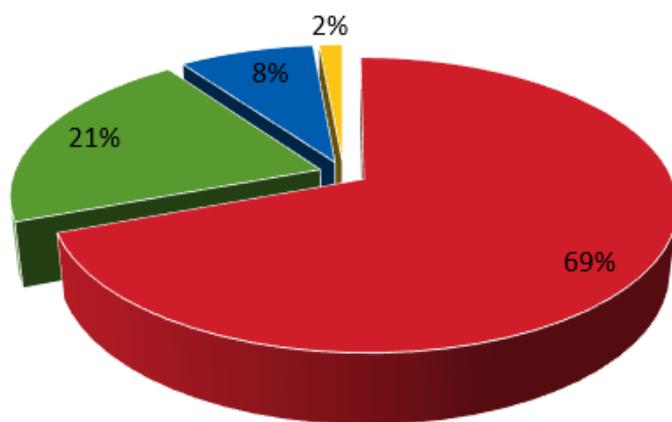
Pour l'année scolaire 2022-2023, la HEP-VS compte sept tandems d'étudiant·es qui se sont inscrit·es volontairement pour diriger une classe de manière autonome. Pour ces tandems, davantage d'heures d'encadrement sont prévues par les enseignants·es de la HEP-VS, et le soutien par les directions d'école sur place est intensifié.

Au vu du succès de ce projet, la HEP-VS pourrait adapter ce projet au Bas-Valais, et ce, en collaboration avec le Service de l'enseignement.

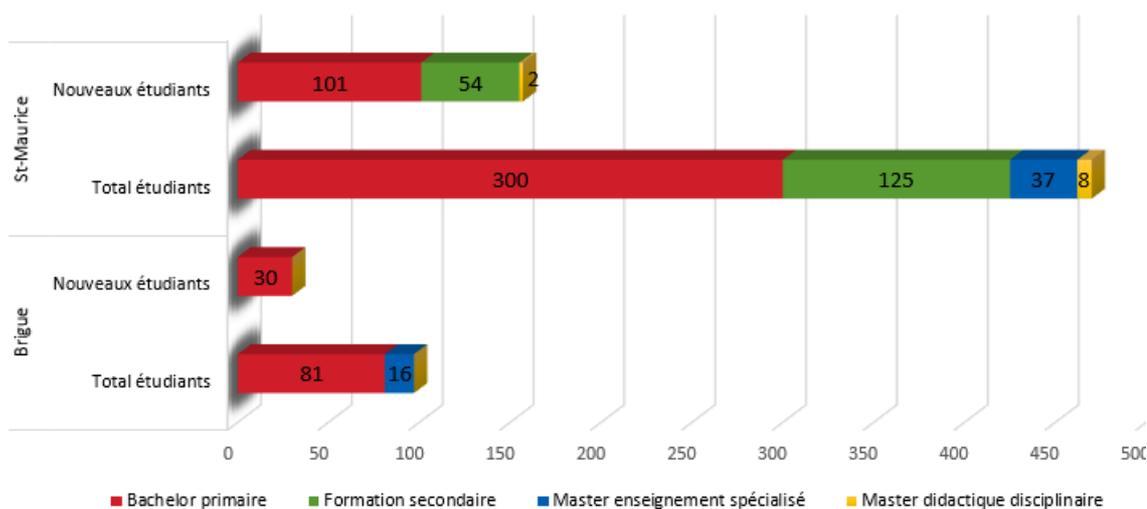
Prochaine étape : Portes ouvertes à la HEP-VS le 5 octobre à St-Maurice et le 30 novembre à Brigue

La pénurie de personnel enseignant trouve aussi sa part de solution en présentant de manière attractive la Haute école pédagogique auprès des jeunes et en permettant à ceux-ci de se faire une idée positive du métier. La HEP-VS ouvre dès lors ses portes le 5 octobre à Saint-Maurice et le 30 novembre à Brigue. Des conseillers et conseillères aux études seront présents pour répondre à toutes les questions des participant·es.

Informations liées à la répartition des étudiants par formation (nouveaux étudiants & étudiants en formation)

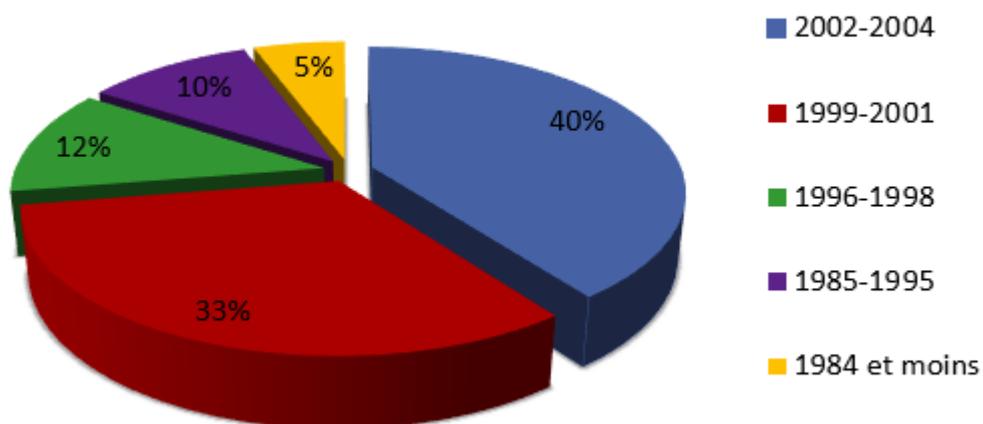


- Bachelor primaire
- Formation secondaire
- Master enseignement spécialisé
- Master didactique disciplinaire

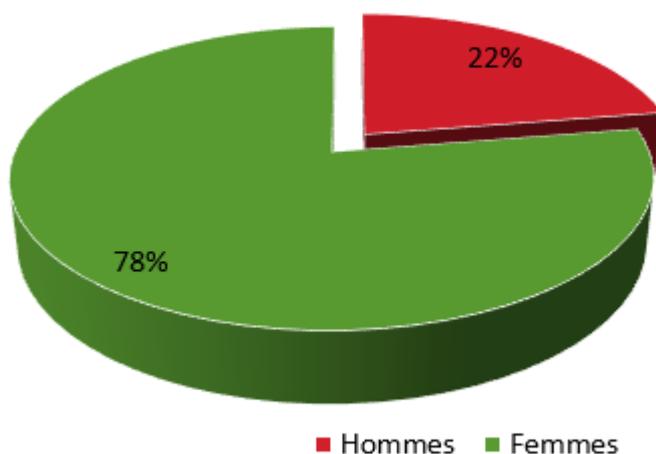


Il n’y a pas d’étudiants pour la Formation secondaire ni pour le Master en didactique disciplinaire à Brigue car ces deux formations sont dispensées uniquement à St-Maurice.

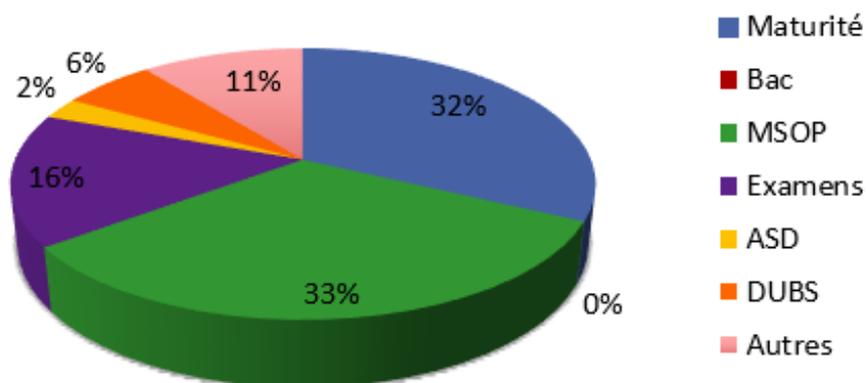
Informations liées à l'âge des candidats admis à la formation Bachelor primaire



Informations liées au genre des candidats admis à la formation Bachelor primaire



Informations liées aux titres requis des candidats admis à la formation Bachelor primaire



Dont 28 candidatures hors-cantons admises, toutes à St-Maurice.

2. Les étapes marquantes de la HEP-VS

1996

Adoption par le Grand Conseil valaisan de la Loi concernant la Haute école pédagogique du Valais (LHEP)

2001

Lancement de la formation à l'enseignement du degré primaire

2003

Création de l'Association des étudiant·e·s de la HEP-VS (AEHEPVS)

2004

1^{ère} reconnaissance CDIP du diplôme d'enseignement du degré primaire

2005

Lancement de la formation à l'enseignement des degrés secondaires I et/ou II

2006

Lancement, en partenariat avec la HEP-Vaud, de la formation en enseignement spécialisé

2008

Lancement du Programme intercantonal romand sur les activités créatrices et l'économie familiale (PIRACEF)

2010

Lancement du CAS pour les praticiennes-formatrices et les praticiens-formateurs

2011

Lancement du CAS « Lehrgang Schulen leiten Wallis »

2012

1^{ère} reconnaissance CDIP du diplôme d'enseignement du degré secondaire I, du diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité et du diplôme d'enseignement du degré secondaire I ainsi que pour les écoles de maturité

2013

Confirmation de la reconnaissance CDIP du diplôme d'enseignement du degré primaire

2014

Lancement du CAS « Wirtschaft, Arbeit, Haushalt »

2015

Obtention de la certification EFQM « Committed to Excellence »

2017

Adoption par le Grand Conseil valaisan des modifications de la Loi concernant la Haute école pédagogique du Valais (LHEP), en vue d'assurer la compatibilité avec la LEHE et les critères d'accréditation institutionnelle (mise en vigueur au 1er janvier 2021)

Lancement du DAS en prestations complémentaires en enseignement ordinaire (PCEO)

2018

Lancement du CAS en apprentissages fondamentaux en collaboration avec la HEP-Vaud

Lancement du CAS « Bildnerisches, technisches, textiles Gestalten, Musik (BTTM) »

Lancement du programme doctoral complémentaire en didactique disciplinaire en collaboration avec les institutions du CAHR

2019

Lancement du Master en didactique disciplinaire en collaboration avec les institutions du CAHR

2020

Adoption par le Conseil d'État valaisan des ordonnances concernant la gestion financière, le statut et le traitement du personnel (mises en vigueur au 1er janvier 2021)

2021

Obtention de l'accréditation institutionnelle